



Communiqué de presse

L'AMF accorde une dérogation à Arum Industries à l'obligation de déposer une offre publique sur Vergnet

Ormes, le 30 mai 2018, Vergnet (Euronext Growth Paris : FR0004155240 – ALVER), société spécialisée dans la fourniture de solutions en énergie renouvelable (ci-après la « Société ») annonce que dans le cadre des opérations de recapitalisation décrites notamment dans le communiqué de presse de la Société du 3 mai 2018, l'Autorité des Marchés Financier (AMF) a octroyé, le 29 mai 2018, à Arum Industries une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique visant la totalité du capital de la société Vergnet.

L'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les opérations de recapitalisation se réunira le 5 juin 2018.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et réalisé plus de 45 MWc de projets solaires. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 110 collaborateurs en 10 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007 (FR0004155240 – ALVER).

Contacts

Groupe Vergnet

Président du Directoire
Patrick WERNER
Tél : 02 38 52 59 98
p.werner@vergnet.fr

Actifin

Relations Analystes/ Investisseurs
Ghislaine GASPARETTO
Tél : 01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr